

Appel à propositions à l'intention des organismes de formation

APPEL A PROPOSITIONS POUR LE PLAN DE FORMATION 2026 DE LA MASCOT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Date d'émission : 17/12/2025

Date de retour des propositions : 17/01/2026

Contact :

Céline BARBIER
MASCOT
Bourgogne-Franche-Comté
Tel : 03 80 28 02 99
Email : c.barbier@mascotbfc.com

Signature du représentant légal



Sophie OLLIER-DAUMAS
Directrice

Sommaire

1.	Présentation de la MASCOT	p3
2.	Objet de la consultation	p3
3.	Le contexte, les enjeux et les objectifs	p3
4.	Principes généraux.....	p4
5.	Description de la prestation attendue	p5
6.	Conditions générales d'organisation	p32
7.	Contenu de la proposition	p33
8.	Engagements du prestataire de formation.....	p34
9.	Procédure de l'appel à propositions.....	p34
10.	Contractualisation.....	p36

1. Présentation de la MASCOT

La MASCOT (Mission d'Accompagnement de Soutien et de Conseil aux Offices de Tourisme) est la Fédération Régionale des Offices de Tourisme de Bourgogne-Franche-Comté.

Elle a un rôle de facilitateur pour le réseau des Offices de Tourisme, CRT, ADT/CDT, relais Gîtes de France en les professionnalisant et en les accompagnant grâce à :

- Un plan de formation spécifique (ouvert aux salariés des Offices de Tourisme, ADT /CDT/ CRT et relais Gîtes de France de la région Bourgogne-Franche-Comté) et les structures engagées.
- Des formations et accompagnements sur des outils comme le système d'information touristique régional, le label Destination d'Excellence, l'Accompagnement aux Schémas d'Accueil et de Diffusion de l'Information et le développement de l'attractivité résidentielle.
- Des outils pour rester en phase avec les évolutions du comportement des clientèles comme les triporteurs pour l'accueil hors-les-murs.

2. Objet de la consultation

Le présent appel à propositions a pour objet la sélection d'un ou de plusieurs prestataire[s] en capacité de concevoir et réaliser des formations sur les grands axes retenus par la branche des organismes de tourisme, la MASCOT et ses partenaires.

Ce projet porte sur la période du 01/01/2026 au 31/12/2026.

3. Le contexte, les enjeux et les objectifs

Il convient de s'adapter en permanence à l'évolution des comportements et des attentes des touristes.

La fin du programme BOOSTER Tourisme marque un tournant important : pour autant, la dynamique de professionnalisation qu'il a insufflée reste essentielle pour notre réseau – offices de tourisme, relais gîtes de France, Agences départementales du tourisme et autres structures engagées.

Le secteur est en tension et les professionnels expriment clairement leur volonté de poursuivre leur montée en compétences.

Forte de notre nouvel agrément Qualiopi, la MASCOT s'engage pleinement à porter cette continuité, en proposant une offre de formation structurée, adaptée aux besoins du terrain et ancrée dans une démarche qualité reconnue.

Le plan de formation qui est proposé au réseau est constitué des :

1. Modules de formations «actions collectives» financés avec une enveloppe spécifique AFDAS
2. Formations proposées par la MASCOT – Organisme de formation certifié Qualiopi

1. Modules de formations «actions collectives» :

Ces formations sont délivrées par des organismes de formation agréés certifiés Qualiopi et référencés par l'AFDAS.

2. Formations proposées par la MASCOT – Organisme de formation certifié Qualiopi

La MASCOT, en tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi, propose des formations dispensées par des formateurs en interne ou des formateurs externes afin de répondre aux différents besoins du réseau et s'inscrit ainsi dans une logique d'amélioration continue.

4. Principes généraux

Points clés du dispositif:

Toutes les dispositions pédagogiques, organisationnelles et promotionnelles permettant de favoriser les points clés suivants seront prises en compte dans l'étude des réponses au présent appel à propositions :

➤ Accès au plus grand nombre de salariés du territoire

Pour atteindre ce but, les formations faisant appel à différentes modalités d'apprentissage et articulant présentiel et à distance, voire tout à distance seront étudiées.

➤ Efficacité des formations, assiduité des stagiaires et sécurisation des parcours professionnels

Dans ce domaine, les modalités devront permettre d'établir un lien renforcé avec la situation de travail du salarié et de valider les compétences acquises à l'issue de la formation.

A ce titre, les dispositions d'accompagnement en amont, en cours et en aval des formations proposées par les organismes de formation devront être favorisées. Par exemple :

- Contact ou déplacement dans l'entreprise avant le début de la formation afin de :
 - prendre en considération le poste et le contexte de travail du stagiaire
 - définir les objectifs opérationnels de la formation pour l'entreprise et le salarié
 - ajuster la durée de formation si besoin et si les modalités de l'action le permettent

- mettre en place l'accès à la plateforme informatique de ressources pédagogiques le cas échéant et/ou mettre en main tout outil numérique constituant un support de mise en œuvre de la formation
 - « accrocher » la motivation du stagiaire
- Echanges personnalisés pendant le parcours de formation, soit en présentiel, soit à distance dans le but de vérifier le bon déroulement, de lever d'éventuelles difficultés, de valider l'application des acquis sur le poste de travail et d'assurer l'assiduité du stagiaire.

5. Description de la prestation attendue

Afin de faciliter l'accès à la formation des TPE et PME de l'ensemble des salariés des organismes de tourisme de Bourgogne-Franche-Comté, la MASCOT souhaite proposer un programme de formations «clé en mains».

Ce plan de formation doit apporter des solutions de formation innovantes.

Le plan de formation recouvre les thématiques suivantes :

- 1-Accueil
- 2-Promotion / communication
- 3-Développement commercial
- 4-Stratégie générale
- 5-Management / Ressources humaines / Gestion / comptabilité / Développement personnel

Il comprend des formations courtes à la demande du réseau.

Les salariés ont globalement de nombreuses connaissances dans les différents domaines d'activité.

Par manque de disponibilité, Ils souhaitent aller à l'essentiel lors des formations et entrer au plus vite dans le vif du sujet.

Pour toutes les formations, il convient de prévoir un temps pour des « cas pratique » afin que les stagiaires commencent à travailler efficacement sur des cas concrets. Suite aux formations, les stagiaires doivent pouvoir mettre en place des actions concrètes rapidement au sein de leur structure. C'est donc le format « Formation Action » qui est préconisé.

Les modules de formations devront être réalisés à distance principalement ou en présentiel en région Bourgogne-Franche-Comté en fonction des thèmes proposés.

Toutes les formations devront s'inscrire dans une démarche de développement durable.

LISTE DES FORMATIONS « ACTIONS COLLECTIVES »

Fiche Action n°1 : Marque Tourisme et handicap : formation des personnels d'accueil

Titre de la Formation	Marque Tourisme et handicap : formation des personnels d'accueil
Objectifs	Identifier les différentes personnes en situation de handicap et leurs besoins Connaître le contexte : réglementaire et comprendre les enjeux de l'accessibilité et du label Tourisme & Handicap Organiser son espace d'accueil et accueillir sereinement cette clientèle avec des outils de médiation adaptés. Repérer l'offre touristique accessible, avec accompagnement et/ou en autonomie sur son territoire et la valoriser
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	Présentiel
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°2 : Comment utiliser les outils de l'IA dans son quotidien professionnel ? Niveau débutant

Titre de la Formation	Comment utiliser les outils de l'IA dans son quotidien professionnel ? Niveau débutant
Objectifs	Comprendre et évaluer l'utilité de l'Intelligence Artificielle dans le secteur du tourisme. Apprendre à créer des prompts (commande) efficaces pour ChatGPT en fonction du contexte et de ses objectifs professionnels.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	7h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°3 : Booster votre communication touristique avec l'IA

Titre de la Formation	Booster votre communication touristique avec l'IA
Objectifs	Maîtriser les principaux outils et techniques d'IA générative pour produire rapidement des contenus textuels et visuels de qualité professionnelle adaptés à la communication touristique. Savoir exploiter l'IA pour optimiser sa stratégie de communication digitale (référencement, publicité, veille, analyse de données). Connaître les cas d'usage avancés de l'IA en communication touristique (automatisation, vidéo multilingue, montage vidéo) et être capable de les mettre en œuvre. Intégrer l'IA générative de façon experte et éthique dans un projet de communication touristique en respectant le cadre juridique.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	14 h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°4 : Etablir mon support de communication pour un évènement avec l'IA

Titre de la Formation	Etablir mon support de communication pour un évènement avec l'IA
Objectifs	Connaître les outils utiles à la création de supports. Comprendre comment créer les prompts adaptés à la création visuelle. Décliner les prompts.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	7 h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°5 : Pitcher : l'art de convaincre en 3 minutes avec l'IA

Titre de la Formation	Pitcher : l'art de convaincre en 3 minutes
Objectifs	Définir le fil rouge de son pitch. Organiser ses idées à l'oral. Adapter son discours à différents destinataires et contextes. Capter et garder l'attention de son public.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	7h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°6 : Mieux répondre aux attentes des clientèles à vélo

Titre de la Formation	Mieux répondre aux attentes des clientèles à vélo
Objectifs	Connaître le contexte d'évolution de la pratique. Caractériser les différentes typologies de pratiquants de cyclotourisme que l'on peut rencontrer sur son territoire pour proposer les offres adaptées.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	7h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°7 : Conseiller et adapter ses propositions aux publics randonneurs

Titre de la Formation	Conseiller et adapter ses propositions aux publics randonneurs
Objectifs	Connaître le contexte d'évolution de la pratique. Caractériser les différentes typologies de pratiquants de randonnée pédestre que l'on peut rencontrer sur son territoire pour proposer les offres adaptées.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	7h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°8 : Créer et animer des visites et ateliers pour les personnes en situation de handicap

Titre de la Formation	Créer et animer des visites et ateliers pour les personnes en situation de handicap
Objectifs	Connaître les obligations légales relatives à l'accueil des publics en situation de handicap. Identifier les différents handicaps. Adapter son comportement et son discours à cette typologie de clientèle. Identifier les outils de médiation et les activités adaptés à ces publics pour proposer des animations accessibles à tous.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	Présentiel
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°9 : Mobiliser les socio-pros au sein de son Office de tourisme (avec l'intelligence collective)

Titre de la Formation	Mobiliser les socio-pros au sein de son Office de tourisme (avec l'intelligence collective)
Objectifs	Présenter une offre packagée et marketée pour les socio-pros. Choisir les actions à mener pour rendre son offre visible. Déterminer le volume et la fréquence de ses actions commerciales (prospection et fidélisation).
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°10 : Décrypter l'actualité juridique, fiscale et comptable des Offices de tourisme

Titre de la Formation	Décrypter l'actualité juridique, fiscale et comptable des Offices de tourisme
Objectifs	Définir le cadre réglementaire général de la compétence tourisme et ses dernières évolutions. Connaître le cadre fiscal de l'office de tourisme. Appliquer les évolutions comptables récentes impactant les offices de tourisme. Identifier les nouvelles actualités juridiques applicables aux offices de tourisme (marchés publics, taxe de séjour...)
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°11 : Adapter son management hybride pour piloter et mobiliser son équipe en télétravail et sur site

Titre de la Formation	Adapter son management hybride pour piloter et mobiliser son équipe en télétravail et sur site
Objectifs	Identifier les spécificités du travail en mode hybride. Analyser sa posture de manager pour adapter sa pratique en contexte hybride. Définir une organisation de travail hybride pour optimiser la performance individuelle et collective. Mobiliser ses compétences cognitives et comportementales et s'appuyer sur des rituels pour maintenir la cohésion des équipes sur site comme à distance. Accompagner ses collaborateurs pour développer l'autonomie et renforcer la confiance collective. L'intelligence collective au service de la performance managériale avec le Codéveloppement.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°12 : PCM® DISCOVER Découvrir sa structure de personnalité - s'initier à PCM

Titre de la Formation	PCM® DISCOVER Découvrir sa structure de personnalité - s'initier à PCM
Objectifs	Découvrir les concepts fondamentaux de PCM®. Identifier des différents Types de Personnalité pour comprendre son fonctionnement et celui de ses interlocuteurs. Commencer à gérer la relation en individualisant sa communication.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	7h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°13 : PCM® DISCOVER Comprendre et manager avec PCM

Titre de la Formation	PCM® DISCOVER Comprendre et manager avec PCM
Objectifs	Reconnaitre les 6 Types de Personnalité afin de pouvoir s'adapter rapidement à chaque profil. Comprendre son fonctionnement interne et celui des autres. S'adapter au cadre de référence de son interlocuteur. Développer sa communication, son assertivité et savoir faire face à des situations délicates. Comprendre ses Besoins Psychologiques et ses réactions face au stress.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°14 : PCM® NIVEAU 1 Pour renforcer la communication entre vos équipes

Titre de la Formation	PCM® NIVEAU 1 Pour renforcer la communication entre vos équipes
Objectifs	Comprendre sa structure de Personnalité et celles des autres. Améliorer sa communication en s'adaptant aux autres. Identifier ses motivations, ses axes d'amélioration, l'origine de son stress et de celui des autres. Savoir gérer les situations de mécommunication.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	21h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°15 : PCM® NIVEAU 2 Savoir gérer les situations complexes

Titre de la Formation	PCM® NIVEAU 2 Savoir gérer les situations complexes
Objectifs	Améliorer la qualité de la relation en vous entraînant sur les Canaux de Communication et Perceptions. Prédire les comportements sous stress pour mieux gérer la relation. Déetecter les émotions de substitution et les comportements spécifiques au 2ème et au 3ème degré de stress de la Phase et de la Base. S'entraîner à offrir les Besoins Psychologiques appropriés pour aider à la résolution des conflits.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	21h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°16 : PCM® LEADERSHIP Comprendre les styles de leadership avec PCM

Titre de la Formation	PCM® LEADERSHIP Comprendre les styles de leadership avec PCM
Objectifs	Améliorer la connaissance et la gestion de votre personnalité en tant qu'atout pour le leadership. Connaître les leviers de communication, d'influence et de résolution de conflits avec tous les Types de Personnalité. Maîtriser les outils de communication et de motivation pour créer une culture d'entreprise plus inclusive, productive et prospère.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	21h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°17 : Actualité sociale et jurisprudentielle

Titre de la Formation	Actualité sociale et jurisprudentielle
Objectifs	Approfondir un thème clé de la gestion RH ayant un impact opérationnel quotidien. Maîtriser les nouvelles obligations légales et réglementaires. Adapter les pratiques RH en conformité avec les réformes récentes. Anticiper les futures tendances de la législation sociale
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°18 : Accompagnement des porteurs de projet avec l'IA

Titre de la Formation	Accompagnement des porteurs de projet
Objectifs	Acquérir les compétences en pilotage opérationnel et stratégique pour mettre en oeuvre les projets. Connaître les bases du marketing et les outils adaptés. Créer un business plan. Connaître les nouveaux modes de financement, rechercher des modèles économiques durables et innovants.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°19 : Optimiser la collecte de la taxe de séjour

Titre de la Formation	Optimiser la collecte de la taxe de séjour
Objectifs	Identifier les actions contribuant à développer les recettes de taxe de séjour par des actions de recouvrement efficaces. Communiquer efficacement avec les hébergeurs. Conseiller les élus de manière éclairée afin que ces derniers puissent prendre des décisions optimales. Mettre en pratique les sanctions prévues par le cadre légal. Identifier le fonctionnement de la taxe départementale additionnelle (le cas échéant).
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distanc)	A distance
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°20 : Repenser sa stratégie de contenu multicanal avec l'IA, autour de la marque "Massif des Vosges -Vosges du sud" ou « Montagnes du Jura ou « la Bourgogne »

Titre de la Formation	Représenter sa stratégie de contenu multicanal avec l'IA, autour de la marque : « Massif des Vosges -Vosges du sud» – 1 session « Montagnes du Jura » - 1 session « La Bourgogne » - 1 session
Objectifs	Comprendre et appréhender les enjeux et les opportunités des IA génératives dans la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de contenu multicanal de destination. S'initier aux bonnes pratiques de prompt engineering pour gagner en qualité et en efficacité dans ses tâches quotidiennes. Savoir produire du contenu et des plans de communication multicanal avec l'appui de l'intelligence artificielle, grâce à des prompts adaptés et efficaces. Acquérir la méthode pour développer des assistants IA (Custom GPT et/ou Gem's) pour « semi-automatiser » certaines tâches régulières
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France du territoire concerné par la marque
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distanc)	A distance
Durée en heures	21h x 3
Nombre sessions	1 session pour chaque marque
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°21 : Organiser et automatiser sa veille informationnelle avec l'IA

Titre de la Formation	Organiser et automatiser sa veille informationnelle avec l'IA
Objectifs	Identifier les types de veille possibles. Trouver des solutions pour mettre en place un système de veille efficace grâce à l'IA afin de gagner du temps.
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	7h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

Fiche Action n°22 : Rédiger pour le web : séduire et se référencer grâce à l'IA

Titre de la Formation	Rédiger pour le web : séduire et se référencer
Objectifs	Rédiger et adapter ses contenus pour son site web, ses réseaux sociaux. Reconnaître le fonctionnement et les enjeux de la qualité rédactionnelle d'un contenu. Optimiser ses contenus pour les moteurs de recherche. Comment l'IA peut nous aider sur ce sujet ?
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT et relais Gîtes de France
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A distance
Durée en heures	14h
Nombre sessions	1 session voir plus (en fonction des demandes)
Nbre stagiaires prévus (max)	12

**LISTE DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LA MASCOT :
ORGANISME DE FORMATION CERTIFIE QUALIOPI**

Fiche Action n°23 : Photos et vidéos 100% SMARTPHONE

Titre de la Formation	Photos et vidéos 100% SMARTPHONE
Objectifs	<p>Décrire le marketing de l'image pour intégrer ses visuels dans une stratégie social media</p> <p>Identifier les règles de base et les bonnes pratiques de la vidéo et de la photo</p> <p>Scénariser une histoire</p> <p>Utiliser les logiciels efficaces de création, montage et diffuser ses visuels et vidéos</p>
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT, relais Gîtes de France et structures engagées
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	<p>Présentiel</p> <p>Matin : prise de vue et après-midi : prise en main des logiciels</p>
Durée en heures	7h
Nombre sessions	en fonction des demandes
Nbre stagiaires prévus (max)	A définir

Fiche Action n°24 : L'essentiel de la comptabilité publique M4 - Gérer le budget et la comptabilité d'une structure EPIC

Titre de la Formation	L'essentiel de la comptabilité publique M4 - Gérer le budget et la comptabilité d'une structure EPIC
Objectifs	Préparer un budget prévisionnel Comprendre l'exécution des dépenses Identifier les spécificités des recettes d'un office de tourisme Appréhender le compte financier
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT, relais Gîtes de France et structures engagées
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A définir
Durée en heures	14h
Nombre sessions	en fonction des demandes
Nbre stagiaires prévus (max)	A définir

Fiche Action n°25 : La fiscalité commerciale des Offices de Tourisme en EPIC - Gérer les activités qui rentrent dans le champ d'application de la TVA

Titre de la Formation	La fiscalité commerciale des Offices de Tourisme en EPIC - Gérer les activités qui rentrent dans le champ d'application de la TVA
Objectifs	Appréhender les activités dans le champ d'application de la TVA Connaître les modalités d'imposition en la matière Effectuer une déclaration de TVA Appréhender les activités pouvant donner lieu à impôt sur les sociétés
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT, relais Gîtes de France et structures engagées
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A définir
Durée en heures	7h
Nombre sessions	en fonction des demandes
Nbre stagiaires prévus (max)	A définir

Fiche Action n°26 : Mettre en place et gérer les régies d'avances et de recettes - Maîtriser le cadre juridique spécifique aux dépenses et recettes des offices de tourisme en comptabilité publique

Titre de la Formation	Mettre en place et gérer les régies d'avances et de recettes - Maîtriser le cadre juridique spécifique aux dépenses et recettes des offices de tourisme en comptabilité publique
Objectifs	<p>Comprendre l'intérêt des régies de recettes et d'avances</p> <p>Instaurer ou modifier les actes juridiques en lien avec les régies et leurs intervenants</p> <p>Appréhender le fonctionnement des régies de recettes et d'avances</p> <p>Limiter les risques en matière de régies</p>
Entreprises concernées	ADT/CDT, CRT, MASCOT, OT, relais Gîtes de France et structures engagées
Public cible	Salariés des structures
Modalité pédagogique (présence/distance)	A définir
Durée en heures	14h
Nombre sessions	en fonction des demandes
Nbre stagiaires prévus (max)	A définir

Il est demandé aux organismes prestataires qui sont candidats de faire des propositions de programmes détaillés (objectifs, durée, contenus, pré-requis, méthodes, modalités pédagogiques) autour de ces thèmes.

La MASCOT Bourgogne-Franche-Comté se réserve la possibilité avant ou après sélection de négocier certains ajustements (durée...)

6. Conditions générales d'organisation

-Pour les actions collectives :

6.1. Procédure administrative et gestion des actions

La MASCOT assure la gestion des invitations et des inscriptions auprès de ses adhérents.

Les formations pourront se confirmer uniquement avec un minimum de 6 inscrits adhérents AFDAS.

L'organisme de formation se chargera de :

- Préparer et envoyer la convention de formation à la MASCOT ;
- Envoyer la convocation officielle aux stagiaires
- Remettre aux participants le support diffusé par PowerPoint et tout autre document jugé utile ;
- Etablir, faire signer la feuille de présence aux participants et la faire suivre à la MASCOT (ou autre justificatif pour les formations à distance);
- Délivrer les attestations de formation et les remettre aux participants le jour de la formation (remettre une copie à la MASCOT) ;
- Faire remplir un bilan de formation à chaque stagiaire le jour de la formation et remettre une copie de ces bilans à la MASCOT ;
- Signer et renvoyer les pièces justificatives et factures à l'AFDAS qui règlera la totalité des coûts pédagogiques.

6.2. Obligations réglementaires

- Faire signer le stagiaire et le formateur par demi-journée (ou autre justificatif pour les formations à distance).
- Remettre, au terme de l'action, une "attestation individuelle de fin de formation" originale au stagiaire
- Faire remplir la fiche d'évaluation des acquis (remettre une copie à la MASCOT).

Plus largement, le prestataire retenu s'engage à respecter la réglementation en vigueur sur la formation professionnelle continue et il doit répondre aux critères requis dans le cadre de la certification Qualiopi.

-Pour les formations portées par la MASCOT Organisme de formation certifié Qualiopi :

Un contrat de prestation de service permettra de cadrer les missions de la MASCOT et du prestataire de services.

6.3. Cofinancements, réserve et obligations

Au même titre que l'entreprise bénéficiaire et que l'OPCO gestionnaire de fonds publics, l'organisme de formation est susceptible d'être soumis à un contrôle par les pouvoirs publics concernés ainsi que par les organes régionaux et nationaux de contrôle.

Ceux-ci pourront alors demander à l'organisme de formation de faire état de la réalité des dépenses facturées dans le cadre de son intervention dans les différents dispositifs.

7. Contenu de la proposition

L'offre du prestataire doit impérativement inclure les points suivants :

Présentation du prestataire de formation

- Raison sociale
- SIRET
- Numéro de déclaration d'activité
- Secteurs d'intervention et/ou domaines d'activité
- Conformité aux exigences du décret qualité (ex : référencement QUALIOPI)

Déroulement de la prestation de formation

Le document remis précise pour chacune des actions :

- Le programme détaillé de la formation
- le découpage de la formation (thème traité, durée approximative ...)
- durée de la formation, les méthodes et moyens pédagogiques utilisés
- les prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation (et les outils de positionnement)
- les modalités d'évaluation de la formation

Moyens humains

Le prestataire présente dans son offre les moyens humains mis à disposition pour la réalisation du projet :

Nom, qualification et expérience de(s) intervenants. Ces informations seront complétées par la production d'un CV individuel détaillant les qualifications, compétences et expérience de l'intervenant.

Références du prestataire

Le prestataire présente des références significatives d'actions conduites dans le domaine du conseil, de l'accompagnement, de la formation ou autre.

Offre financière

Le prestataire indique de manière précise le prix en euros hors taxe de la prestation. Ce coût inclut toutes les charges qui peuvent incomber au prestataire (frais d'ingénierie, coût pédagogique, frais de formateur, frais de déplacement ...) pour la mise en œuvre de la prestation.

Il convient de préciser le coût groupe (prix forfaitaire quel que soit le nombre de stagiaires).

8. Engagements du prestataire de formation

8.1 Contribution à la réussite du dispositif

Il sera demandé au prestataire de consacrer un temps pour adresser toutes les informations utiles à la bonne prise en charge de la formation.

8.2. Respect de la qualité des actions de formation

L'organisme de formation s'engage à fournir tout élément permettant de vérifier les critères suivants :

- l'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
- l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires ;
- l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation ;
- la qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;
- les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
- la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

LA MASCOT s'assurera du respect de la réglementation en vigueur en matière de formation professionnelle continue portant sur :

- l'établissement d'un règlement intérieur ;
- les conditions de réalisation d'une action de formation (programme de formation avec mention des prérequis, moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement, moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats) ;
- les documents à remettre aux stagiaires avant l'entrée en formation ;
- et la garantie de la protection des libertés individuelles (toute information demandée à un stagiaire doit avoir un lien direct et nécessaire avec l'action de formation).

9. Procédure de l'appel à propositions

9.1. Principes généraux

La MASCOT se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues et s'engage à garder confidentielles les offres reçues. Le prestataire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité.

En fonction des propositions reçues et recevables, la MASCOT se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin et de négocier avec les candidats (sans que cela ne soit automatique).

La MASCOT se réserve le droit d'attribuer séparément ou partiellement le marché. La MASCOT n'est engagée qu'après notification écrite au prestataire de l'acceptation de la proposition et après acceptation formelle des conditions proposées.

9.2. Sélection du prestataire

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse, et/ou incomplet ne sera pas étudié.

a/ Etapes et calendrier de sélection

Période / échéance	Descriptif de l'étape
17/12/25	Lancement de l'appel à propositions
17/01/26	Date limite de réception des propositions
Février 2025	Commission de sélection
Février 2025	Notification de la décision
De février à décembre 2026	Conventionnement
A partir de mars 2026	Démarrage des prestations

b/ Critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

Critères	Notation	Coefficient
Pertinence globale de la réponse	Sur 5	3
Qualification des formateurs et expérience en lien avec la thématique concernée, références du prestataire pour des formations dans le domaine	Sur 5	3
Pertinence des programmes de formation proposés	Sur 5	4
Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement	Sur 5	2
Proposition financière	Sur 5	2
Capacité à intervenir sur le territoire / ancrage territorial	Sur 5	2
Tout élément facilitant pour le pilotage du commanditaire et la réussite du projet (positionnement sur une majorité des thèmes et des territoires, capacité mobilisatrice pour remplir les sessions...)	Sur 5	2

9.3. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées :

par e-mail à :
c.barbier@mascotbfc.com

**Votre dossier de réponse doit impérativement être renvoyé
au plus tard le 17/01/2026
accompagné des documents requis.**

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de la société. L'offre et les prix proposés doivent être indiqués très lisiblement.

10. Contractualisation

Une convention de formation ou un contrat de prestation de service sera signé entre le(s) prestataire(s) retenus (s) et la MASCOT Bourgogne-Franche-Comté.

Ce document précisera notamment les modalités de la collaboration ainsi que celles de règlement des factures.

Pour toute précision, vous pouvez contacter :

*Céline BARBIER
MASCOT Bourgogne-Franche-Comté
Tél. : 03.80.28.02.99
Email : c.barbier@mascotbfc.com*